

## L'évaluation du SCoT

Fin 2020, après 6 ans de mise en application du SCoT, le PETR du Pays Charolais-Brionnais a procédé à son évaluation, approuvée en comité syndical du 5 février 2021. Retrouvez ci-dessous l'évaluation et sa brochure de synthèse.



## Délibération 2014 relative à l'approbation du SCoT après avis des PPA et enquête publique

### Documents du SCoT

Les documents qui composent le SCoT approuvé le 30 octobre 2014 sont téléchargeables ci-dessous.

### Dessignons ensemble l'avenir de notre territoire...

Retrouvez en téléchargement la plaquette d'information suite à l'approbation du SCoT.

### Contact

Maud BALADIER  
Responsable Urbanisme et SCoT  
03 85 25 96 40  
scot@charolais-brionnais.fr